



Communiqué de presse

Berne, le 16 mai 2017

Compétences de base : exigences croissantes sur le lieu de travail Plus de 900 participants aux cours Lire et Ecrire s'expriment

Une enquête nationale menée par la Fédération suisse Lire et Ecrire présente des résultats inquiétants : de plus en plus de personnes en emploi estiment que leurs connaissances en lecture et écriture sont insuffisantes pour leurs activités professionnelles. De plus, l'accès aux formations continues est rendu difficile par des horaires de travail irréguliers qui concernent une personne sondée sur deux active professionnellement. La Fédération lance un appel aux employeurs pour permettre à ces personnes de perfectionner leurs compétences de base afin de garantir le maintien de l'emploi.

Jusqu'alors menée au niveau régional, l'enquête de la Fédération suisse Lire et Ecrire a été conduite pour la première fois sur le plan national, auprès des participants aux cours de Lire et Ecrire. Ceux-ci souhaitent améliorer leurs compétences de base en lecture et écriture. Le taux de réponse aux questionnaires était de 84%.

58% des personnes sondées indiquent avoir suivi une formation professionnelle, 67% exercent une activité lucrative. La plupart des emplois se trouvent dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration, dans les professions du nettoyage et de la conciergerie, dans le secteur des soins ainsi que dans les professions de l'horlogerie et de la manutention. Les participants parlent la langue de la région de leur domicile mais souhaitent améliorer la lecture, l'écriture et le calcul.

Des exigences toujours plus élevées au travail

Résultat alarmant de cette enquête, 56% des personnes sondées estiment que leurs connaissances en lecture et écriture sont insuffisantes pour leur activité professionnelle. C'est deux fois plus qu'en 2007 dans l'enquête romande d'alors. Cette progression indique que les exigences par rapport à la maîtrise de la langue écrite en milieu professionnel sont en augmentation.

Un autre résultat de l'enquête interpelle : 48% des apprenants actifs professionnellement ont des horaires de travail irréguliers. Participer dans ces conditions à des cours de formation continue est un parcours du combattant. Par ailleurs, 22% des participants indiquent que les horaires de travail irréguliers les ont empêchés à s'inscrire plutôt à une formation.

Concernant l'utilisation de l'ordinateur au travail, 5% des apprenants n'arrivent pas du tout à répondre aux tâches demandées, 27% seulement partiellement. Des formations continues en entreprise sont nécessaires pour améliorer les chances de ces personnes à garder leur emploi dans le contexte de la numérisation croissante.

L'enquête met également en évidence que la raison principale de fréquentation des cours est d'ordre professionnel pour 56% des apprenants. Au travail, ils utilisent la langue écrite pour la rédaction de lettres et de courriels, des rapports de travail, ainsi que de simples messages. Parmi les motivations évoquées à suivre un cours, une personne sur quatre mentionne la préparation à une formation professionnelle, ce qui conforte l'importance du lien à l'emploi.



Perspectives

Les perspectives pour la formation de ce public coïncident avec la mise en œuvre de la nouvelle loi sur la formation continue qui permet aux cantons de renforcer l'accès aux compétences de base. Les résultats de l'enquête donnent une vision globale par rapport aux adultes qui souhaitent améliorer leurs compétences de base et clarifient les accents à mettre dans le domaine de la formation. Plusieurs demandes pour la formation continue s'ensuivent :

- L'étude montre le besoin d'axer davantage la formation sur le maintien en emploi pour les participants actifs professionnellement. Des cours de préparation à une formation professionnelle doivent être multipliés.
- Pour les participants travaillant avec des horaires de travail irréguliers, il s'agit de trouver des solutions pour une participation facilitée aux offres de formation continue. L'engagement et la collaboration des employeurs paraissent des éléments indispensables aux avancements dans ce domaine.
- La nécessité de l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) et du calcul dans les formations se trouve confirmée.
- Des efforts considérables sont à entreprendre pour augmenter la visibilité et l'attractivité des cours pour ce public spécifique.

La nouvelle loi sur la formation continue est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Elle permet aux cantons de renforcer considérablement l'offre de formation en compétences de base pour les adultes. La loi prévoit également d'associer les organisations du monde du travail aux démarches. L'engagement des cantons sera concrétisé par un financement supplémentaire aux formations. De plus, dès cet automne, une campagne d'information est planifiée. Elle est préparée en collaboration avec la Fédération suisse Lire et Ecrire. Dans ce contexte, les informations présentées dans l'enquête pourront donner des indications précieuses pour les mesures à prendre ces prochaines années par les acteurs publics et associatifs. La Fédération lance un appel aux employeurs pour s'associer aux mesures en préparation : la qualification dans le domaine des compétences de base en entreprise est de plus en plus indispensable pour le maintien de l'emploi. La mise en œuvre de la loi sur la formation continue demande une collaboration étroite entre la Confédération, les cantons et les employeurs.

L'enquête a pu être menée sur le plan national notamment grâce au soutien du Programme national de prévention et de lutte contre la pauvreté de l'Office fédéral des Assurances sociales (OFAS) et de la Loterie Romande. Les résultats se basent sur l'analyse des données confiées à l'Institut de recherches sociales et économiques M.I.S Trend SA.

[Télécharger le rapport d'enquête](#)

Renseignements

Brigitte Pythoud, Directrice romande, 026 675 29 23, brigitte.pythoud@lire-et-ecrire.ch

La Fédération suisse Lire et Ecrire

Comme organisation faîtière nationale, la Fédération suisse Lire et Ecrire est active dans le domaine de l'illettrisme et des compétences de base. Elle regroupe les associations des régions linguistiques de Suisse. Celles-ci organisent depuis plus de 25 ans, au niveau local, des activités de formation et de sensibilisation. La Fédération s'engage dans les domaines de la sensibilisation, du lobby politique et assure un travail de réseau au niveau national. Plus d'informations sur www.lire-ecrire-suisse.ch